



La lettre d'actualité de la DSCT Octobre 2022 - N°17

SOMMAIRE

- Les Assistantes sociales du CDG : pour qui ? pour quoi ?
- Save the date : la SEEPH et le Duoday reviennent bientôt
- Rendez-vous autour de la santé mentale dans le 64
- Webinaire "Le point sur ... le risque routier"
- Revalorisation des aides du FIPHFP



Les Assistantes sociales du CDG : pour qui ? pour quoi ?

En adhérant à la Direction Santé et conditions de travail, votre collectivité a mis à disposition de vos agents **un accompagnement social**. C'est à dire un service extérieur pour les aider à résoudre leurs difficultés sociales (sociales, familiales, financières...), en mobilisant notamment les dispositifs adaptés tout en leur assurant la **confidentialité des échanges en vertu du secret professionnel**.

Qui peut rencontrer une

assistante sociale du Centre de Gestion ?

Tous les agents des collectivités affiliées ayant adhéré à la prestation santé au travail, quel que soit leur statut: fonctionnaire, contractuel, apprenti...



Dans quels domaines une assistante sociale peut-elle aider vos agents après évaluation de la situation ?

- **Démarches administratives**

Information en matière de prestations familiales, d'aide au logement, conseils, orientations, mise en relation ou liaison avec les organismes compétents comme la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie...

- **Santé et vie professionnelle**

Problèmes de santé et incidences professionnelles, accompagnement vers la démarche de soins, dans les procédures administratives (ex : demande de financement d'un appareil auditif, reconnaissance RQTH), lien avec l'employeur et le médecin du travail pour aider au retour à l'emploi en cas d'arrêt prolongé, prévention de la désinsertion professionnelle ou accompagnement des situations de fragilités...

- **Préoccupations financières**

Perte de revenus, dépenses exceptionnelles, situations d'impayés...

Aide à la gestion de budget familial, aide à l'instruction de dossier de surendettement, montage des dossiers de demandes d'aides financières...

- **Questions sur la vie familiale et sociale**

Séparation, relations familiales compliquées, situations de violence, maladie ou décès.

Écoute et aide administrative, informations, conseil et accompagnement dans les procédures.

Comment rencontrer une assistante sociale ?



Quatre assistantes sociales, Virginie PROVENCE, Patricia ITHURBURU, Émilie

CHITTI (remplacée temporairement jusque début novembre par Fabienne FAGNOT) et Cécile ETCHEGARAY, interviennent sur tout le département pour rencontrer les agents.

Il est obligatoire de prendre rendez-vous :

- Soit en contactant le secrétariat de la Direction Santé et conditions de travail au 05 59 90 18 29
- Soit en envoyant un mail à assistantesociale@cdg-64.fr



L'assistante sociale va-t-elle prévenir l'employeur qu'elle rencontre un de ses agents ?

Non : L'assistante sociale est une professionnelle proposant un espace privilégié où les agents peuvent s'exprimer en toute liberté grâce à une confidentialité garantie par le respect du Secret Professionnel (art 226-13 et 226-14 du Code pénal).

Lorsque les assistantes sociales sont amenées à communiquer sur une situation avec d'autres professionnels, ils le font avec le consentement de l'agent concerné.

L'assistante sociale propose un accueil: Attentif, en toute confidentialité, personnalisé et co-construit.

téléchargez la plaquette de présentation de l'accompagnement social à destination des agents

Pourquoi orienter un de vos agents vers une assistante sociale ?

L'assistante sociale permet aux agents de **redevenir acteurs de leur situation** et dans la mesure du possible **d'être plus serein** face aux difficultés qu'ils rencontrent.

Elle peut être, si besoin, le **garant du lien entre la collectivité et les agents** durant de longues périodes d'arrêt de travail.

Enfin elle peut également accompagner les agents sur des **moments heureux de leur vie** : arrivée d'un enfant,



financement des études supérieures des enfants...



SEEPH 2022

La **Semaine Européenne pour l'emploi des Personnes Handicapées** revient du **14 au 20 novembre 2022**.

Comme l'année dernière, la Direction Santé et conditions de travail vous enverra un mail par jour tout au long de cette semaine. La thématique retenue cette année pour ces 5 mails "**bien accompagner les agents ayant des problématiques de santé**" sera l'occasion de programmer sur le début de l'année 2023 **un rendez-vous en présentiel** pour développer ce sujet. Surveillez vos boîtes mails pour plus d'informations à ce sujet.

#DuoDay2022 :
ce sera le **17 novembre !**

DuoDay
2022

Retrouvez toutes les informations sur le site officiel

DuoDay : pour qui ? pourquoi ?

Pour tout employeur (entreprises, structures publiques, para publiques), le DuoDay permet de sensibiliser ses équipes, faire découvrir les qualités et compétences professionnelles des personnes en situation de handicap et affirmer les valeurs sociales de son entreprise.

Rendez-vous autour de la santé mentale dans le 64

Portés notamment par l'association Santé Mentale des Pays de l'Adour, le Conseil Local en Santé Mentale et ses partenaires, des événements destinés à faire connaître les problématiques de Santé mentale vont jalonner ce mois d'octobre sur le Département.



Plus précisément, un focus sera fait sur les liens étroits entre l'environnement et la santé mentale (tant en ce qui concerne la qualité des espaces publics, des lieux de vie, les types de mobilités et tout ce qui affecte la vie quotidienne...), au travers notamment du terme émergeant d'éco-anxiété.

Programmes des manifestations prévues sur les secteurs Béarn et Soule ([programme ici](#)) mais également Navarre Côte-Basque ([programme ici](#)).

Le CDG64 reviendra sur cette thématique de la santé mentale

Webinaire sur le risque routiers

Le 5 novembre prochain, la DSCT organise un webinaire sur les **risques routiers** qui abordera les risques pour la santé et la démarche de prévention. Un zoom sera également fait sur le véhicule utilitaire léger.

Il est ouvert à toutes les personnes intéressées sur simple inscription via [ce formulaire](#).



Webinaire

Le point sur ...

LE RISQUE ROUTIER

Lundi 5 décembre à 14h00

Lien d'inscription : <https://urlz.fr/jsPT>



Contenu :

- Les risques pour la santé
- La démarche de prévention
- Zoom sur le véhicule utilitaire léger

Revalorisation des aides du FIPHFP

Afin de compenser l'inflation en France, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique **revalorise certaines de ses aides en faveur de l'emploi des personnes handicapées.**



Synthèse des revalorisations

Ces revalorisations ont pris effet le **1er septembre 2022**.

Retrouvez l'ensemble des lettres d'actualités de la DSCT [sur cette page](#)

Direction Santé et conditions de travail

Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques

Direction-sante@cdg-64.fr

© 2022 CDG 64

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)